



Inscription d'un enfant à l'école élémentaire de Nesle

L'inscription ne peut se faire que sur présentation d'un certificat de radiation émanant de l'école que fréquentait l'enfant. **Ceci est obligatoire.**

Si l'enfant ne réside pas, à la rentrée des classes, dans une commune dépendant du secteur de Nesle ou à Nesle, les parents devront faire « une demande de scolarisation en dehors de la commune de résidence », auprès de la Mairie d'origine.

mon fils ma fille

Nom

Prénom

Né(e) le

A

Département

Situation de famille :

mariés - pacsés - divorcés - en union libre - séparés - parent isolé

Parents :

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Téléphone portable

Téléphone professionnel

Nom

Prénom

Adresse

Mail

Téléphone portable

Téléphone professionnel

Pièces à fournir :

Photocopie des vaccinations (carnet de santé, DT polio obligatoire).

Photocopie du livret de famille.

Certificat de radiation si l'enfant était inscrit dans une autre école.

Demande déscolarisation en dehors de la commune de résidence (dérogation).

Composition de la famille :
(Nom-prénom-date de naissance des enfants dans l'ordre SVP)

1/

2/

3/

4/

5/

6/

7/